depuis 1840
chaque jour un peu plus ...

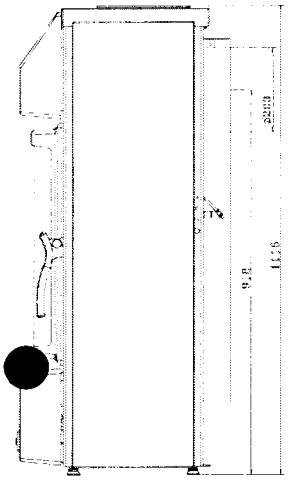
Circulaire N° 4242-05

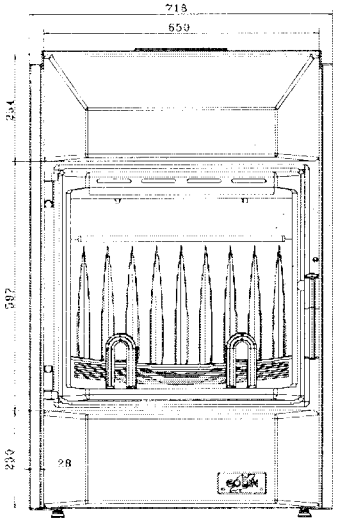
Documentation à l'adresse de l'usager et de l'installateur

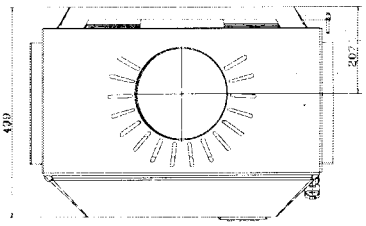
...GODIN
LE CHAUFFAGE
ET LA CUISSON
LE CHAUFFAGE CENTRAL

POÊLE A BOIS
«L' EXOTIC»

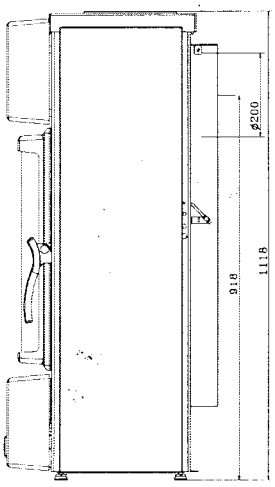
Réf. 364115

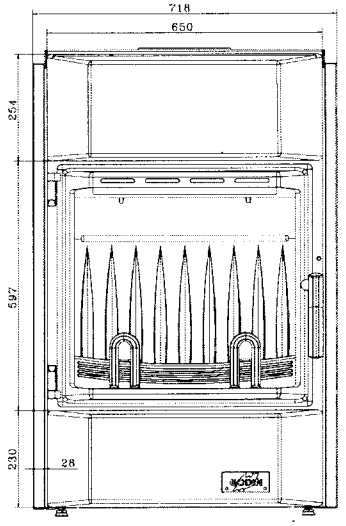


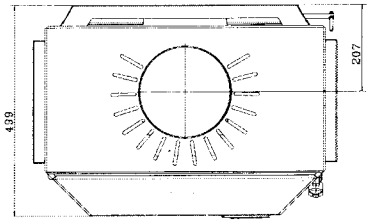




Réf. 364116







INFORMATIONS IMPORTANTES :
Ces appareils ont été testés selon les critères de la nouvelle norme Européenne **EN 13240**.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Foyer L x h x P	58 x 35 x 25 cm
Diamètre de buse	180mm interne / 200 mm externe
Départ des fumées sur le dessus ou à l'arrière	
Combustible recommandé Grandes vitres à vision panoramique en vitrocéramique (résistant jusqu'à 750°C)	Jusqu'à 57 cm
Dimension de l'ouverture de chargement en façade	55 x 32 cm
Foyer en fonte	
Réglage de l'allure	manuel
Régulation thermostatique	oui
Poids	260 Kg
Puissance calorifique	15 kW
Volume corrigé chauffé	220 à 550 m^3
Durée de fonctionnement à allure normale	2 heures 20 minutes
Durée de fonctionnement à allure réduite	7 heures
Température moyenne des fumées à allure normale	350°C
Débit massique des fumées	14 g/s
Rendement allure normale	69,5 % (classe 2)
Taux de CO dans les fumées	0,7 % (classe 2)
Consommation à allure normale	5,2 Kg/heure
Tirage nécessaire en allure normale	12 Pascals
Distance du sol au dessus de la buse de départ	102 cm

INSTRUCTIONS DESTINÉES A L'INSTALLATEUR

ATTENTION :
La réglementation française impose que le conduit de cheminée présente une section minimale de 2,5 dm^2. Il n'est pas possible d'envisager un tubage d'un diamètre inférieur à 180 mm.

- Toujours respecter les règles en vigueur dans le pays où l'appareil est installé.
- S'assurer tout d'abord de la bonne qualité du conduit de cheminée. Son rôle est primordial. Il va conditionner le résultat final en assurant l'alimentation du foyer en air primaire et extraire les gaz de combustion.

La plupart des désagréments que vous pourriez rencontrer à l'utilisation sont liés à une défaillance du conduit de cheminée. Nous ne saurions trop insister sur ce point...
Il ne faut pas se contenter de se référer aux résultats obtenus avec un précédent appareil dont les besoins en air pouvaient être très différents...

- Une bonne cheminée doit être construite en matériau peu conducteur de la chaleur et ne pas se refroidir facilement.
- **La section minimale du conduit pour le fonctionnement en porte fermée est de 2,5dm^2, ce qui correspond à un diamètre de 180 mm. Pour le fonctionnement en foyer ouvert cette section devient 4 dm^2 (20 x 20). (Réglementation en vigueur).**
- **Aucune diminution de cette section, même en sortie ne doit être tolérée, sous peine de réduire le débit de fumée, ce qui entraînerait des refoulements dans la pièce au moment de l'ouverture de la porte.**
- La cheminée doit avoir son origine dans la pièce où est installé l'appareil.
- Le conduit doit être parfaitement étanche.
- Sa hauteur ne doit pas être inférieure à 5 mètres et il doit déboucher convenablement à l'air libre à 0,40 m au moins au-dessus du faîtage ou de tous autres obstacles situés à moins de 8 mètres du conduit.
- Les dévoiements éventuels doivent être très couverts.
- Le tirage doit être compris entre 12 et 15 pascals en allure normale et doit chuter à 5 pascals environ au ralenti. En aucun cas il ne doit descendre en dessous de 12 pascals en allure normale sous peine de fonctionnement médiocre.

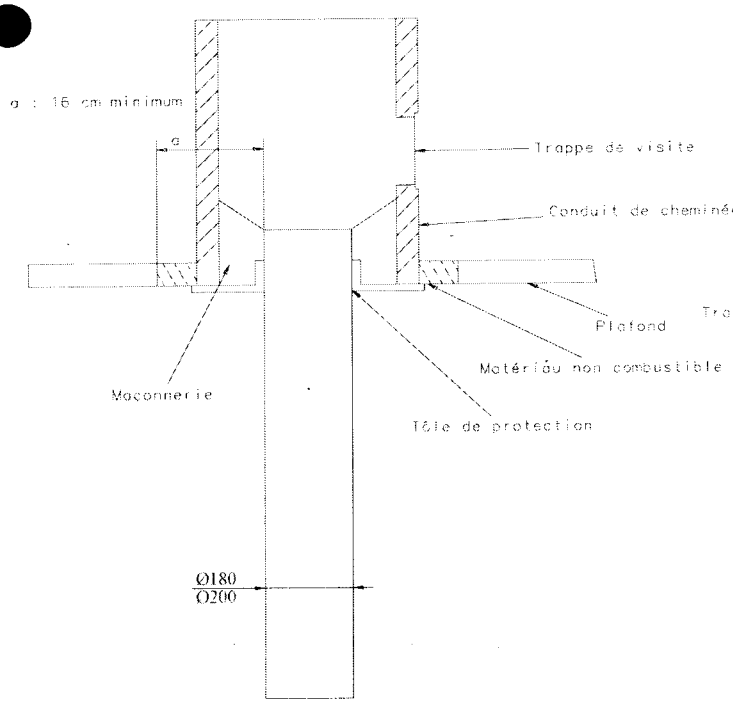
- **Si la dépression est trop importante, prévoir la pose d'un modérateur de tirage**. Si la dépression est insuffisante, respecter les caractéristiques du conduit prescrites dans ce paragraphe.
- Si la section du conduit est surdimensionnée, le volume à réchauffer est trop grand et le tirage ne s'établit pas normalement. Dans ce cas, il y lieu de prévoir le tubage du conduit avec un produit agréé bois.
- **Le tubage envisagé ne devra pas être inférieur à 180 mm de diamètre.**
- Supprimer les poteries qui ne présentent pas une section de sortie d'au moins 2,5 dm^2.
- Il est recommandé qu'une trappe de ramonage bien étanche soit placée 50 cm environ au dessous de l'axe du tuyau de fumée.
- Avant d'envisager le raccordement, il convient de s'assurer de la parfaite propreté du conduit si nécessaire effectuer un ramonage.
- Les appareils doivent être installés conformément aux spécifications des D.T.U en vigueur, l'installation par un professionnel qualifié est recommandée. Toutes les réglementations nationales et locales doivent être respectées.
- Les extracteurs utilisés dans la même pièce ou dans le même espace que l'appareil peuvent perturber dangereusement le fonctionnement de celui-ci.
- Le fonctionnement simultané d'autres appareils dans le même espace que l'appareil peut générer des perturbations de tirage.
- Ne jamais obstruer les entrées d'air prévues dans la pièce. Les placer de telle façon que leurs obstructions soient difficilement réalisées, en effet l'appareil utilise de l'air qu'il prélève dans la pièce et il convient d'assurer son alimentation par un apport extérieur suffisant.
- Ces appareils ne sont pas prévus pour être raccordés à un conduit multiple.
- La buse est montée en usine, fixée à l'arrière. Vous pouvez raccorder directement au conduit par l'intermédiaire d'un tuyau horizontal. Vous pouvez également raccorder par le dessus et dans ce cas, permuter la buse et le tampon.

IMPORTANT :

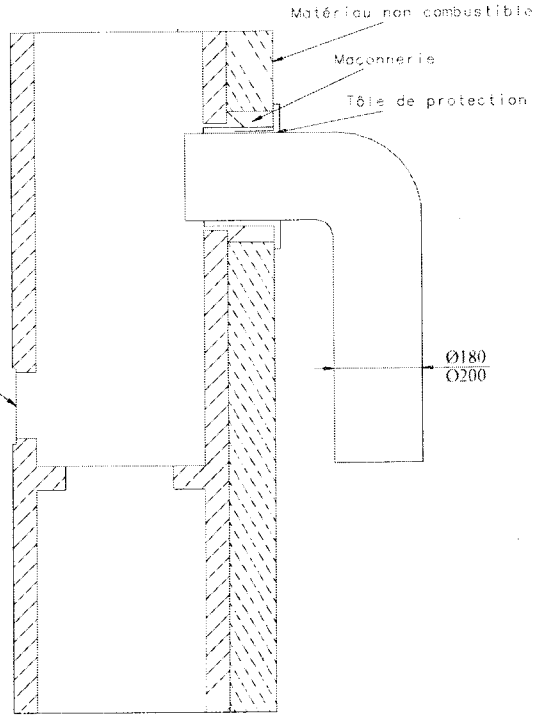
- Bien vérifier que le sol a une capacité portante suffisante. Si nécessaire placer une plaque de répartition de charge, ou prendre toute mesure adéquate nécessaire.
- Si le sol est constitué de matériaux combustibles, il convient de le protéger convenablement à l'aide d'une plaque isolante et incombustible dépassant la face de l'appareil d'au moins 40 cm.
- Utiliser des tuyaux du diamètre prévu de préférence émaillés, car leur résistance à la corrosion est remarquable. Leur longueur devra être aussi courte que possible afin que la chaleur que conservent les fumées soit, comme il se doit, utilisée pour établir le tirage.
- Le mur arrière ne doit pas comporter d'éléments combustibles. Dans la ces contraire, il convient de le protéger efficacement.
- Le mur situé à gauche ou à droite de l'appareil doit être écarté de celui-ci de 30 cm au moins, s'ils sont constitués de matériaux combustibles.
- Le plafond doit être situé au moins à 80 cm du dessus de l'appareil.

RACCORDEMENT AU CONDUIT DE CHEMINÉE

Le raccordement au conduit de cheminée doit s'effectuer à l'aide d'un tuyau, de préférence émaillé, de diamètre 180 mm ou 200 mm.
Il est en effet possible d'utiliser un tuyau de 180 mm de diamètre qui viendra s'ajuster à l'intérieur de la buse en fonte, ou d'utiliser un tuyau de 200 mm de diamètre qui viendra s'ajuster sur l'extérieur de la buse en fonte.

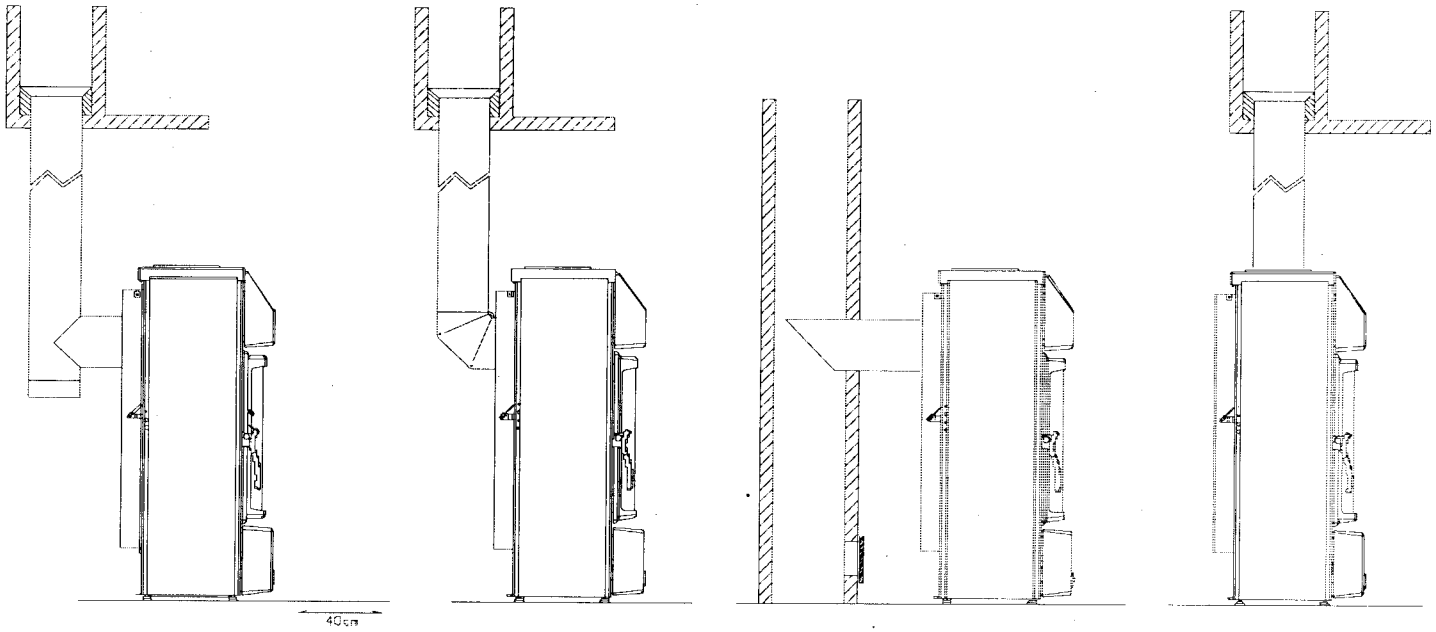


Raccordement au plafond



Raccordement arrière avec départ vertical

TYPES DE RACCORDEMENTS ENVISAGEABLES



INSTRUCTIONS DESTINÉES A L'UTILISATEUR

- Avant d'utiliser l'appareil, lire la notice et les recommandations avec attention.
- L'appareil doit être installé dans le respect des réglementations nationales en vigueur dans le pays où est réalisée l'installation.
- L'installation par un professionnel est vivement recommandée.
- Ne jamais obstruer les entrées d'air prévues.
- L'appareil doit être raccordé à un conduit de cheminée ne desservant pas d'autres appareils. Il est inadapté pour le fonctionnement sur conduit multiple.
- Ne jamais apporter de modification non autorisée sur l'appareil.
- L'appareil n'est pas prévu pour fonctionner porte ouverte.
- Toutes les surfaces de l'appareil sont des surfaces actives, il est impératif de prendre toutes précautions pour éviter les brûlures.
- Prendre toutes précautions pour tenir les enfants et les personnes âgées suffisamment à l'écart pour éviter les accidents.

ALLUMAGE - RÉGLAGE

- Ouvrir la porte.
- Introduire les matériaux usuels d'allumage, allumer et faire un chargement modéré en laissant l'entrée d'air complètement ouverte.
- Pour aider à l'allumage, il est possible de laisser la porte entrebâillée quelques minutes.
- Quand le feu est bien pris, charger la quantité désirée et régler la combustion à l'aide du thermostat situé à l'arrière et à droite de l'appareil.

L'index placé en regard du petit trou correspond au ralenti, et inversement l'index placé en regard du grand trou correspond à l'allure maximum.

REMARQUE :

- Pendant le fonctionnement, éloigner de l'appareil toute matière pouvant être altérée par la chaleur : mobilier, papier, vêtements...

ATTENTION :

- En fonctionnement en allure normale, la poignée ne doit pas être manœuvrée à la main. Utiliser la clé pour effectuer cette opération.
- Pendant le fonctionnement, tenir la porte toujours fermée.
- Le chargement s'effectue par la porte avant.
- Pour l'allure normale, utiliser 3 ou 4 bûches et régler à la position 2 ou 3.

Pour l'allure ralentie, laisser le feu jusqu'à ce que le lit de braises soit bien tombé, charger ensuite 1 ou 2 grosses bûches puis régler le thermostat au minimum.

NOTA : la durée du ralenti va dépendre du bois utilisé et du tirage. Ne pas charger plus de 25 cm de hauteur de combustible.

CONDUITE DE L'APPAREIL

- Toujours suivre les instructions.
- Lors des premiers allumages, n'effectuer que des chargements limités pour vérifier la bonne marche de l'ensemble. Augmenter graduellement les charges de bois et ce, sur plusieurs jours.
- Ne pas utiliser l'appareil comme un incinérateur.
- N'utiliser que le combustible recommandé.
- Ne pas faire fonctionner si la vitre est cassée ou fêlée. Faire procéder à son remplacement avant toute réutilisation.

Après une longue période d'arrêt, s'assurer que le conduit n'est pas obstrué, ainsi que le tuyau de raccordement et les passages des fumées dans l'appareil.

Chargement : RECOMMANDATIONS TRÈS IMPORTANTES
Pour effectuer un chargement, il convient que le feu soit suffisamment bas. Ne pas ouvrir la porte si des flammes hautes sont visibles, car lors de l'ouverture de la porte elles risqueraient d'être appelées.
Toujours ouvrir la porte très doucement pour laisser le tirage s'établir et éviter ainsi le refoulement de fumée.

IMPORTANCE DU COMBUSTIBLE

Ces appareils doivent vous donner entière satisfaction.
Cependant, il ne faut pas oublier qu'un appareil, quel qu'il soit ne peut que libérer l'énergie contenue dans le combustible qu'il brûle. S'il vous semble que votre appareil chauffe mal, on peut affirmer :

- soit que la quantité de combustible brûlé est trop faible,
- soit que le combustible brûlé n'a pas suffisamment d'énergie disponible.

Ne brûler que du bois sec ayant au moins 2 ans d'abatage (36 mois seraient meilleurs encore).
En principe, tous les bois ont le même pouvoir calorifique pour le même poids. Le bois dur sera plus intéressant parcequ'il est plus dense et souvent moins humide.
L'humidité contenue dans le bois varie de 15% pour du bois sec à 50% pour du bois humide. Penser qu'il faudra beaucoup d'énergie pour vaporiser cette eau.
Les calories disponibles pour le chauffage seront de 3600 par kilo de bois sec à 15% d'humidité. Elles ne seraient plus que de 1500 par kilo pour du bois à 50% d'humidité.
L'utilisation du bois humide entraînerait, de plus, des condensations dans la cheminée, ce qui l'encrasserait rapidement et risquerait, à terme, de produire des feux de cheminée.

DÉCENDRAGE

- Vider le cendrier au moins tous les 2 à 3 jours suivant l'utilisation.
- Ne jamais laisser les cendres s'amonceler dans le cendrier jusqu'au contact de la grille. Celle-ci ne serait plus refroidie et se détériorerait rapidement.

RAMONAGE

- Faire ramoner votre cheminée par un moyen mécanique au moins une fois par an. Vérifier son état. Il est également possible d'entretenir les conduits avec un produit adapté. Toutefois, cela n'exclut en rien le ramonage mécanique obligatoire.
- Vérifier l'appareil et assurez-vous que les joints de porte sont en bon état, les remplacer si nécessaire.
- Nettoyer complètement l'intérieur de l'appareil sans oublier les carneaux de passage des fumées.
- Nettoyer le hublot avec le GODIN NET spécial vitre (réf. 0009).

En cas de feu de cheminée fermer le registre d'air et appeler les pompiers.

ENTRETIEN

Faire vérifier l'appareil par une personne compétente au moins une fois par an.

ATTENTION

- **LORS DES PREMIERS ALLUMAGES IL EST NÉCESSAIRE DE FAIRE FONCTIONNER L'APPAREIL À ALLURE MODÉRÉE, AFIN DE PERMETTRE AUX PIÈCES DE SE DILATER NORMALEMENT.**

- **LES POIGNÉES SONT CHAUDES PENDANT LE FONCTIONNEMENT. UTILISER LA CLÉ DE MANŒUVRE.**

Ne pas s'inquiéter si des émissions de fumée et une odeur un peu âcre se manifestent aux premiers allumages, ceci étant dû à la peinture des différentes pièces.

Ces phénomènes peuvent persister plusieurs jours.

PIÈCES DE REMPLACEMENT

Si après de longues années le remplacement de certaines pièces s'avère nécessaire ; adressez-vous à votre FOURNISSEUR ou à tout autre PROFESSIONNEL DE NOTRE MARQUE.

Précisez-lui les indications portés sur la PLAQUE SIGNALÉTIQUE, celle-ci est placée à l'ARRIÈRE DE L'APPAREIL ou sur le BON DE GARANTIE, à conserver impérativement même après la date de péremption.

En possession des nomenclatures et de toute la documentation technique relative à notre fabrication, celui-ci sera en mesure de vous fournir rapidement toute pièce de remplacement et procéder aux réparations nécessaires.

Ne jamais utiliser de pièces de remplacement qui n'auraient pas été fournies par la société GODIN. Ne jamais apporter de modifications à l'appareil sans autorisation.

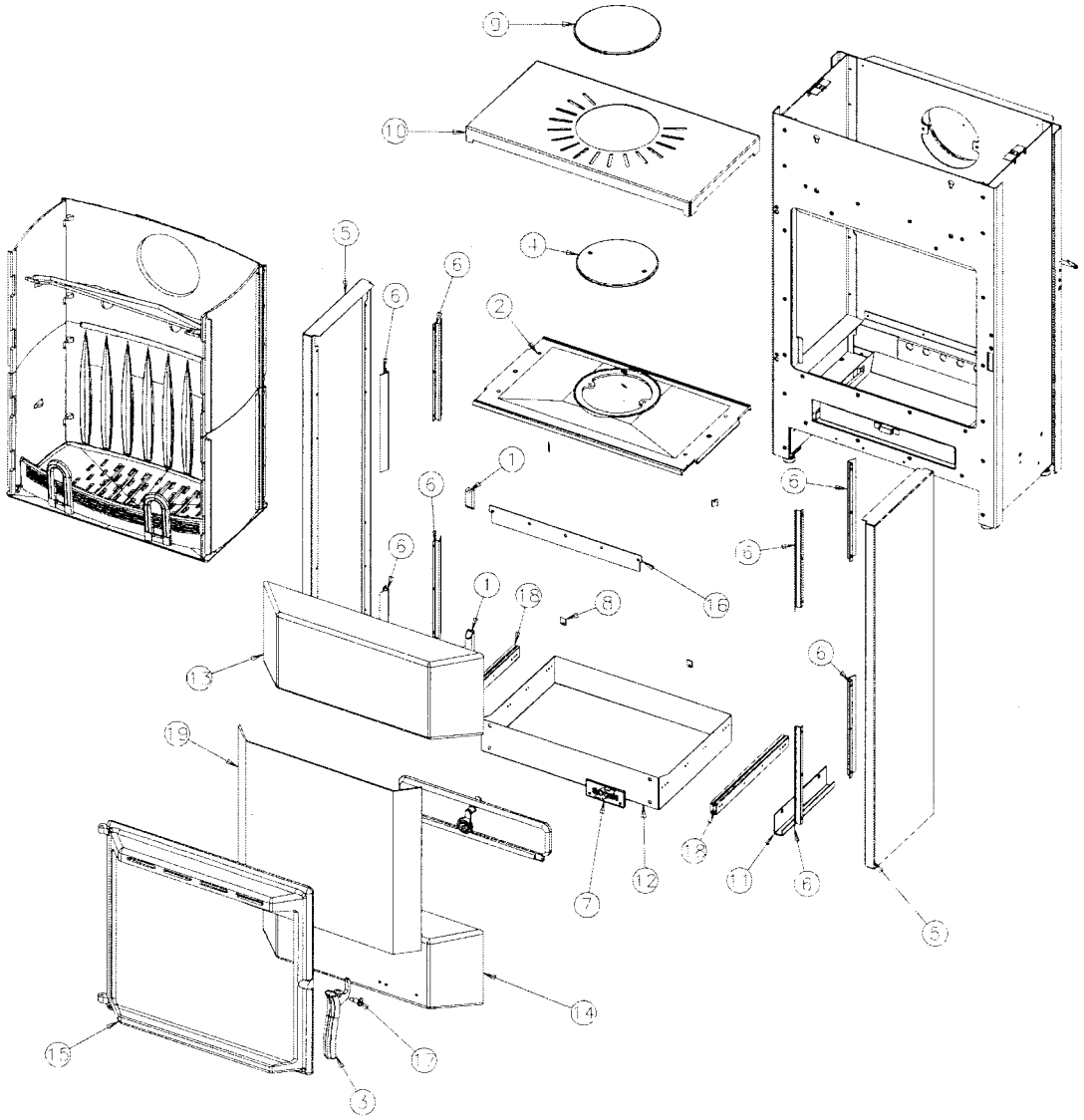
RESPONSABILITÉ

Nous vous rappelons que la responsabilité du constructeur se limite au produit tel qu'il est commercialisé et que l'installation et la mise en service sont sous la responsabilité entière de l'installateur qui devra intervenir selon les règles de l'art et suivant la prescription et la notice.

Afin d'améliorer constamment la qualité de ses produits, la Société GODIN S.A. se réserve le droit de modifier ses appareils sans préavis.

NOMENCLATURE DES PIÈCES DÉTACHÉES

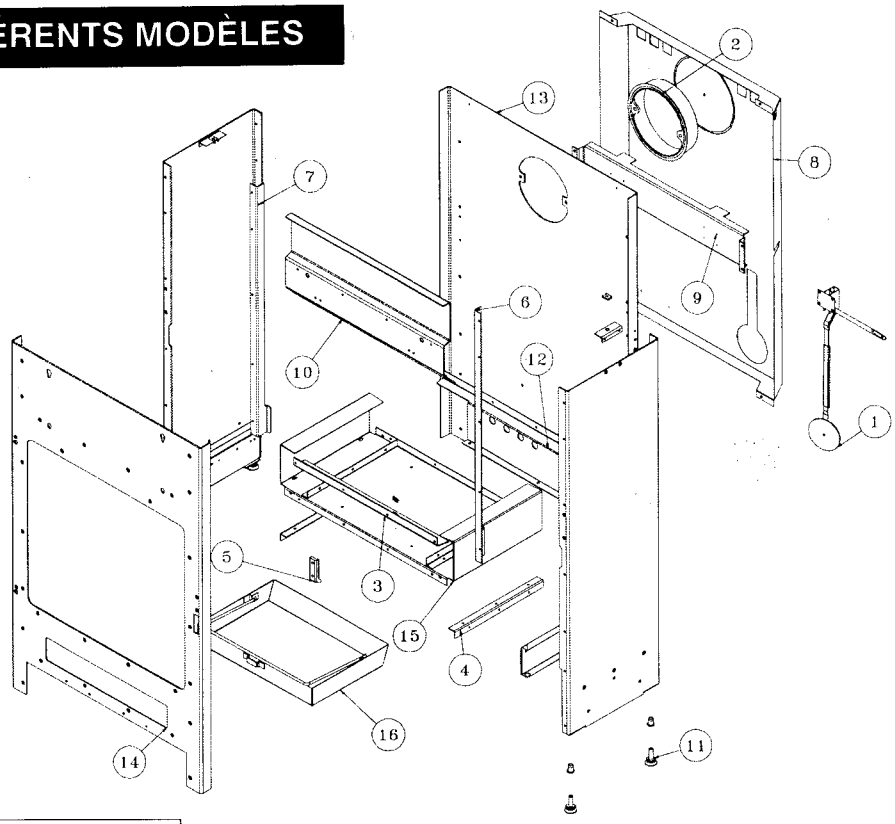
ÉCLATÉ DE L'APPAREIL



N°	Nbre	Désignation	Codification
1	2	chape porte foyer	1 2867 364101
2	1	dessus	3 1101 364102
3	1	poignée foyer	1 2878 364102
4	1	trappe de nettoyage	1 4230 364102
5	2	panneaux décor côté	1 1352 364115
6	8	patte de fixation côté extérieur	1 2375 364115
7	1	écusson	1 8501 369104
8	4	fixe vitre	1 2071 996010
9	1	obturateur de dessus	1 1154 996010
10	1	couvercle	1 1201 996010
11	2	support de panneau	1 1947 9966010
12	1	tiroir cendres	1 3315 996010
13	1	fronton	1 2112 996012
14	1	panneau de tiroir	1 3465 996012
15	1	porte foyer	1 2861 996012
16	1	conduit supérieur air	1 4173 996012
17	1	vis épaulement acier ZN noir	00001307191
18	2	glissière à billes	00001307719
19	1	vitre pliée	00001307722

Ces pièces sont communes à tous les modèles sauf celle repérée N°13.

CORPS COMMUN AUX DIFFÉRENTS MODÈLES

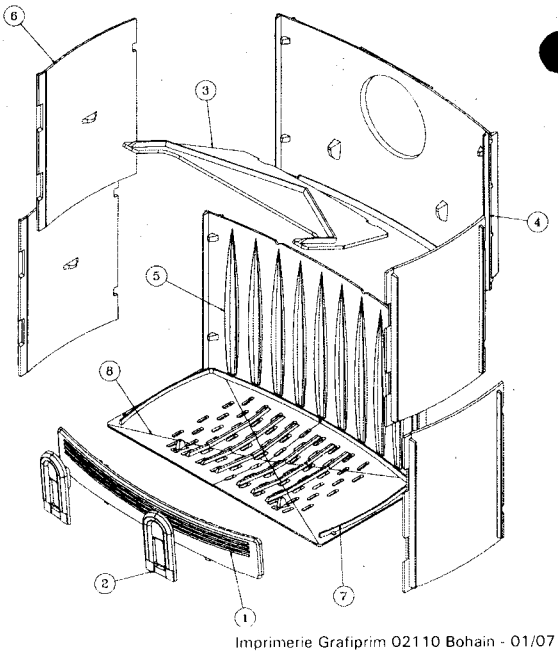


N°	Nbre	Désignation	Codification
1	1	thermostat clapet 90	00001306873
2	1	buse	2 4312 3168
3	1	équerre de façade	1 2145 3260
4	4	joint fond	1 2255 3260
5	1	loquet de fermeture	1 0848 364102
6	1	équerre joint façade droite	1 2089 364102
7	1	équerre joint façade gauche	1 2088 364102
8	1	plaque protection derrière (biais)	1 2420 364102
9	1	support thermostat	1 4477 364102
10	1	renfort façade	1 2175 164103
11	4	vérin	1 0404 996010 9
12	1	conduit air	1 0317 996010
13	1	Derrière	1 2401 996010
14	1	Façade	1 2101 996010
15	1	Fond	1 2205 996010
16	1	cendrier	

Ces pièces sont communes à tous les modèles.

ATTENTION :
Toutes les pièces composant l'habillage ne sont pas dissociables. Seules les pièces 1 – 2 – 5 – 8 – 11 et 16 peuvent être vendues séparément.

FOYER COMMUN AUX DIFFÉRENTS MODÈLES



N°	Nbre	Désignation	Codification
1	1	chenet	10306364102
2	2	clenche grille devant	10315364102
3	1	déflecteur	10131364102
4	1	derrière foyer	10130364102
5	1	plaque décor	12422364102
6	4	plaque foyer	10164364102
7	1	support foyer droit	10368364102
8	1	support foyer gauche	10369364102

Imprimerie Grafiprim 02110 Bohain - 01/07